

DROIT DE RÉPONSE

Votre article en date du 28 février appelle de ma part un droit de réponse.

Je passe volontiers sur le fait que Bussy Saint-Georges n'est pas une cité-dortoir et qu'avec un tissu riche d'associations, avec notamment 6 500 sportifs licenciés, elle a bien une âme.

L'une de mes colistières interrogée insiste sur le fait que j'aurais des origines laotiennes. Elle est sans doute mal renseignée car si un cousin de mon grand-père s'est bien marié au Laos dans les années 1930, je n'ai pour ma part que des racines françaises souchées dans l'Ouest de notre pays.

Je conteste également la formulation selon laquelle les Asiatiques seraient la base de mon électorat. J'ai été élu en 2001 par près de 70 % de mes concitoyens alors que cette communauté représentait alors moins de 15 % de l'électorat.

Enfin, je pense que la blogueuse anonyme qui s'exprime dans vos colonnes en dénonçant un nettoyage de printemps mené par l'association bouddhiste Tzu Chi devrait se référer à l'étymologie du mot laïque, le groupe de personnes ayant passé le balai un dimanche matin dans nos rues n'ayant rien de religieux : aucun moine ou nonne n'était présent.

Leur volontarisme m'a par contre surpris, et leur dévouement aussi.

Je remarque du reste que la blogueuse, qui est pour vous anonyme mais que je connais bien, s'est bien gardée de venir donner un coup de main. Cette ancienne conseillère municipale sombre à mes yeux dans l'excessif lorsqu'elle se plaint des trop nombreux restaurants chinois à Bussy Saint-Georges. La municipalité n'a aucun pouvoir, et heureusement, pour interdire des commerces en fonction d'un délit de faciès culinaire. Qu'il n'y ait pas de restaurant antillais ou arabe, selon elle, viendrait d'un complot que j'ai mené.

Non seulement elle ignore l'existence d'un excellent couscous, mais elle m'attribue un pouvoir pour susciter des vocations de restaurateurs que je n'ai pas. J'apprécie grandement les plats créoles ; je serais enchanté d'en goûter à Bussy.

Par un raccourci étonnant, vous rapprochez aussi la pagode de 6 000 m² du manque de crèches. Ai-je besoin d'insister sur le fait que la pagode, comme l'église catholique ou la synagogue, sont nées d'initiatives privées avec des fonds qui le sont tout autant ?

Les crèches par contre, sont payées par l'argent public, ce qui fait quand même une grande différence. Pour conclure, vous évoquez « Le Monde en Fête », présentation sympathique de toutes les communautés faisant Bussy Saint-Georges, en donnant l'impression que j'en suis l'instigateur et que j'ai choisi la date du 8 mars pour me conférer un avantage électoral. Manque de chance pour votre démonstration, la paroisse catholique est à son origine et ne m'a jamais consulté sur la date de cette festivité. Par contre, 40 communautés y seront présentes dans la liesse et ça c'est Bussy.

Le Maire,

Hugues RONDEAU